



L'ANIMATION TERRITORIALE, UN OUTIL CLÉ POUR LA PRÉSERVATION DE LA ZONE HUMIDE DE L'ÎLE VIEILLE

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRES D'OUVRAGE

Commune de Mondragon et Communauté
de communes Rhône lez Provence



Mondragon
commune du Vaucluse



communauté de communes
**RHÔNE LEZ
PROVENCE**
Bollène • Lamotte-du-Rhône • Lapalud • Mondragon • Mormès



ANIMATEUR TERRITORIAL

Conservatoire d'espaces naturels de
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

SURFACE CIBLÉE

260 hectares

DATE DE RÉALISATION

Depuis 2010

LOCALISATION

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Département du Vaucluse
Commune de Mondragon

TYPE D'OPÉRATION

Animation territoriale

TYPES DE MILIEUX

Ripisylve, marges alluviales, îlône,
plans d'eau de gravière.

COÛT TOTAL

Acquisitions : 680 000 €
Études : 100 000 €
Plan de gestion 2020-24 : 742 000 €

« Les gestionnaires d'espaces naturels le savent d'expérience : les projets de conservation ou de restauration de milieux s'inscrivent dans la durée. Le projet de l'Île Vieille n'échappe pas à cette règle, et marque l'aboutissement d'une phase d'animation territoriale de dix ans, séquentielle et rythmée par des évolutions successives dans le contexte partenarial et technique entourant cet espace fluvial de grande valeur. »

Grégorie Landru, chargé de mission
Conservatoire d'espaces naturels de
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Localisation de l'Île Vieille

LE PROJET EN BREF

La finalité du projet consiste en la restauration fonctionnelle des zones humides de l'Île Vieille, la conservation des forts enjeux de biodiversité qui s'y expriment et la structuration de la fonction sociale du site par l'encadrement des usages. Pour favoriser l'émergence d'un tel projet, il aura fallu déployer un investissement conséquent, et au long cours, pour sensibiliser puis convaincre l'ensemble des parties prenantes à sa pertinence et son intérêt, l'exploitation de granulats (jusqu'en 2017) et la propriété privée sur 114 ha ayant constitué deux facteurs majeurs de blocage du projet pendant plus de sept ans.

La montée en puissance du Plan Rhône-Saône 2 sur la thématique zones humides, la fin prochaine de l'exploitation du granulat, et l'adhésion in fine du propriétaire privé à la philosophie du projet auront permis à ce projet d'émerger en 2017, et de se réaliser concrètement aujourd'hui, soit dix ans après les premières approches du contexte local.

POURQUOI CE PROJET ?

Bénéficiant d'une double reconnaissance européenne dans le cadre du réseau Natura 2000 et devenu « espace naturel sensible » en 2019, le site de Île Vieille présente de forts enjeux faunistiques et floristiques dont la plupart n'ont plus l'espace nécessaire sur le Rhône aval pour pouvoir s'exprimer. D'autre part, la forte artificialisation du site et l'altération de son fonctionnement hydrologique entraînaient la banalisation de son cortège d'espèces, et dessinaient une trajectoire négative. Pour favoriser l'émergence d'un projet de préservation et de restauration fonctionnelle de cette zone humide, il était fondamental de sensibiliser les collectivités concernées, les propriétaires fonciers et les usagers du site en vue de leur adhésion à un projet de site concerté.

OBJECTIFS DE L'ANIMATION TERRITORIALE

- **Sensibiliser** les parties prenantes aux enjeux du site.
- Favoriser une **maîtrise publique du foncier**.
- Déterminer une **philosophie de projet** qui recueille l'adhésion du plus grand nombre.
- **Assurer la faisabilité** technique et financière du projet.

INFOS CLÉS

114 hectares

de zone humide acquis
grâce au Plan Rhône-Saône.

260 hectares

de zone humide préservés
et en cours de restauration.

**63 actions
réalisées**

de restauration,
conservation,
connaissance,
aménagement
socioculturels...

DE FORTS ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

Véritable réservoir de biodiversité, la roselière lacustre concentre sur 4,5 ha une avifaune nicheuse particulièrement remarquable : Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvate, Héron pourpré, Blongios nain... Le Castor d'Eurasie et la Loutre d'Europe sont également présents, et même une population de Cistude d'Europe !



Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)



Héron pourpré (*Ardea purpurea*)

LES ÉTAPES CLÉS DE L'ANIMATION TERRITORIALE

- **Sensibilisation des différentes parties aux enjeux du site et mobilisation des partenaires** (collectivités, services de l'État, Parc naturel régional de Camargue (animateur Natura 2000 du site)...) en vue de l'émergence de projet, au travers de rencontres individuelles ou dans des cadres élargis (conseil municipal, communautaire ou syndical ; commissions...). À l'aide de présentations, de visites de site et de temps d'échanges dédiés, l'animation permet d'apporter un socle de connaissances commun aux acteurs, et ainsi d'engager un dialogue éclairé sur les opportunités, enjeux, freins ou réticences.
- **Animation foncière** (analyse foncière, négociation avec les propriétaires...).
- **Information, sensibilisation et accompagnement des acteurs et des propriétaires** par le biais d'échanges et d'ateliers de travail, pour favoriser l'adhésion au projet et, dans le meilleur des cas, instaurer une démarche de coconstruction qui sera garante d'une meilleure appropriation locale du projet.

**** Phase de latence avec un simple effort de veille durant quelques années (émergence bloquée). ****

- **Un élément déclencheur** : l'achèvement de la période d'exploitation du site par le carrier a généré une opportunité pour la Commune de Mondragon, déjà largement investie sur cette zone humide, qui a souhaité s'assurer de la maîtrise foncière d'une parcelle de 14 ha et ainsi donner un nouvel élan au projet de site. Cette opportunité foncière a permis d'en susciter une seconde, sur plus de 100 ha complémentaires, et de favoriser ainsi la faisabilité d'une action cohérente à l'échelle du site.
- **Relance de l'animation partenariale et foncière** (négociation avec les propriétaires, rédaction des actes administratifs).
- **Reconfiguration de l'ambition du projet** (également facilitée par la reconfiguration du jeu d'acteurs, notamment liée à la GEMAPI).
- **Accompagnement des acquisitions et des études.**
- Et in fine, **transition de l'animation territoriale vers la phase projet.**

Idées à retenir

Une entreprise de longue haleine :

- Le plus souvent indispensable à l'émergence et à l'accompagnement de projets de restauration et de préservation des milieux naturels, l'animation territoriale s'inscrit dans la durée.
- Selon la complexité des contextes physiques, réglementaires et des jeux d'acteurs, la phase d'émergence de projet peut varier en rythme et en intensité au gré de nombreux facteurs : politiques, administratifs, techniques, financiers, sociaux...

Un lien à entretenir :

- Si le degré d'implication évolue naturellement de pair avec les besoins du moment, il est fondamental que le lien soit entretenu avec les acteurs du territoire.

Parfois, un élément déclencheur :

- Dans le meilleur des cas, une évolution du contexte ou l'infléchissement d'un facteur de blocage permettra peut-être une avancée significative pour le projet... voire même décisive, comme ce fut le cas pour l'Île Vieille !



RÉSULTATS

L'Île Vieille bénéficie aujourd'hui d'un projet de site ambitieux, formalisé par un premier plan de gestion quinquennal validé par de nombreux acteurs du territoire : collectivités locales, Département, Région, Agence de l'eau, Fédération départementale de pêche, association communale de pêche, éleveurs...

La programmation du projet de site s'articule autour de quatre axes d'intervention :

1. Restauration fonctionnelle des milieux (marge alluviale, lône, ripisylve, rose-lière, prairies humides...).
2. Conservation des enjeux de biodiversité : gestion et aménagement de la lône en faveur de la Cistude d'Europe, de l'avifaune paludicole et de la faune piscicole ; gestion agropastorale des milieux ouverts en faveur de l'entomofaune et de l'avifaune...
3. Amélioration des connaissances : suivi de la fonctionnalité hydrologique des milieux humides, suivi des populations et cortèges d'espèces à enjeu de conservation, étude des groupes taxonomiques méconnus (chiroptères, micromammifères...).
4. Amélioration de la fonction sociale du site : gestion et encadrement des usages, aménagements pour l'accueil et la sensibilisation des publics (observatoires de la faune sauvage, sentiers de découverte, panneaux d'information, aménagements pour le public PMR, mise en place d'un parcours labellisé de pêche...).



« Afin de faire vivre le Plan de gestion de l'Île Vieille, assurer une animation territoriale est indispensable. En fonction des spécificités de chaque territoire, il convient d'adapter la méthode d'approche. Il n'y a pas de recette miracle mais surtout des cas spécifiques. Il faut du temps et donc persévérer. L'espoir d'un résultat est d'autant meilleur que la présence de M. Landru dans la collectivité locale permet de relayer l'information auprès des élus, d'inciter à la prise de décisions et de favoriser le dialogue territorial. « Seul on va vite, ensemble on va loin ! ». À Mondragon, les actions sont là ! »

Christian Peyron (maire de Mondragon), Jean Lebègue (adjoint à l'environnement) et Bruna Romanini (conseillère municipale)



PERSPECTIVES

- Fortes de cette première expérience concluante, les collectivités ont d'ores et déjà souhaité renforcer leur investissement à la préservation et la gestion de cet espace naturel sensible (ENS) **en prolongeant la maîtrise foncière publique sur 12 hectares** de propriété privée attenants au périmètre actuel du site.
- Au terme d'une étude d'avant-projet qui sera réalisée durant cette 1^{ère} phase de programmation opérationnelle, des travaux seront réalisés sur la marge alluviale du vieux Rhône de Donzère-Mondragon **en vue d'une reconexion pérenne avec le fleuve**.
- Véritable **projet de territoire**, et bénéficiant d'une vision transversale élargie à d'autres enjeux et actions au voisinage immédiat du site, le projet de l'Île Vieille porté par les collectivités permettra tout à la fois d'assurer la restauration fonctionnelle de zones humides majeures du Rhône aval, la conservation d'enjeux très forts de biodiversité, et une réponse structurée à la demande sociale locale en matière d'environnement, de pédagogie, d'agriculture et de loisirs.

PLUS-VALUE DE L'ANIMATION TERRITORIALE

En amont comme en aval de la phase projet, la principale plus-value que peut apporter l'animateur territorial à un maître d'ouvrage potentiel, intéressé mais insuffisamment structuré en interne, réside en l'accompagnement :

- technique** : rédaction d'un mémoire technique du projet, rédaction de CCTP pour les études à initier...
- administratif et financier** : analyse réglementaire, procédures, actes, notes et délibérations, ingénierie financière, montage des demandes de subvention...

BUDGET ET PARTENARIATS

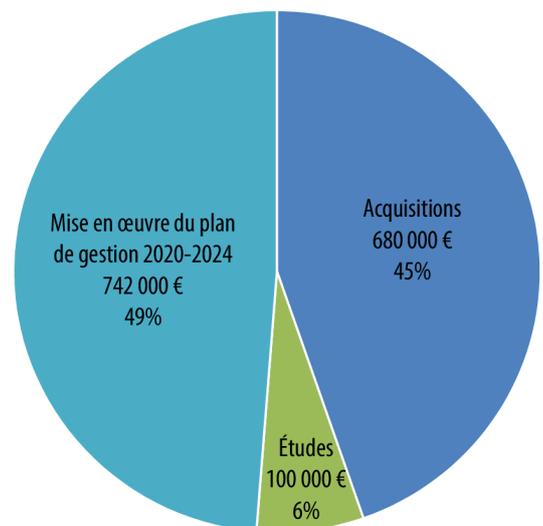
PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS



RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET



Coût total : 1 522 000 €

Indications concernant l'animation territoriale : Environ 30 jours par an (de 2017 à 2021).

En savoir

Cette fiche a été réalisée avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact :

Grégorie Landru, chargé de mission zones humides
gregorie.landru@cen-paca.org
04 90 60 12 32 - www.cen-paca.org

En savoir plus sur le site : mondragon.fr/ecologie.php
pnr-camargue.n2000.fr/les-sites-du-parc/le-site-marais-de-l-ile-vieille-et-alentour

Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche réalisée avec le soutien de l'Union européenne